



# PROGRAMME MONTER, VERIFIER ET UTILISER UN ECHAFAUDAGE ROULANT (SELON LA R457 suivant le document de référence Version 5 février 2019)

## Finalité de la formation

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

## Objectifs

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter, démonter un échafaudage roulant selon la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

## Contenu de la formation

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Le compte-rendu de vérification
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant
- Evaluation théorique
- Evaluation pratique

## Public

Toute personne appelée à monter, démonter, vérifier un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant, à utiliser cet échafaudage.

## Prérequis

Le stagiaire devra :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur

## Méthodes pédagogiques

Exposés en alternance avec des séquences pratiques

Nombre de stagiaires : 3 à 8

Durée : 2 jours (14h dont 50% de pratique)

## Validation

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives certificatives conforme à l'INRS, une attestation de compétences sera remise aux stagiaires.